

Montréal, le 17 août 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Pierre-Olivier Charlebois
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
800 rue du Square-Victoria,
Bureau 3500
Montréal (Québec) H3C 0B4

**OBJET : Audience sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en
essence ou en carburant diesel
Dossier Régie de l'énergie : R-4289-2025**

Cher confrère,

Veuillez trouver ci-jointe la demande de renseignements n° 3 que la Régie de l'énergie transmet à l'Association des distributeurs d'énergie du Québec (ADEQ) dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 2 septembre 2026 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/mhs